



**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Massif de la Malepère (Identifiant national : 910011731)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00001087)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des  
Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, 2011.- 910011731, Massif de la Malepère.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910011731.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon  
Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du  
Languedoc-Roussillon  
Centroïde calculé : 590474°-1793978°

<a href="#">1. DESCRIPTION .....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">6. HABITATS .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">7. ESPECES .....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">9. SOURCES .....</a>	<a href="#">6</a>



# 1. DESCRIPTION

## 1.1 Localisation administrative

- Alairac (INSEE : 11005)
- Arzens (INSEE : 11018)
- Brugairolles (INSEE : 11053)
- Cailhau (INSEE : 11058)
- Cépie (INSEE : 11090)
- Malviès (INSEE : 11216)
- Montclar (INSEE : 11242)
- Montréal (INSEE : 11254)
- Pomas (INSEE : 11293)
- Preixan (INSEE : 11299)
- Rouffiac-d'Aude (INSEE : 11325)
- Roullens (INSEE : 11327)
- Saint-Martin-de-Villereglan (INSEE : 11355)
- Villarzel-du-Razès (INSEE : 11417)

## 1.2 Altitudes

*Minimum (m) : Non renseigné*  
*Maximum (m) : Non renseigné*

## 1.3 Superficie

5883,06 hectares

## 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

## 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Massif de la Malepère » est située dans l'ouest du département de l'Aude, au sud-ouest de la ville de Carcassonne. Elle englobe un ensemble de collines et de vallons boisés formant la forêt de la Malepère. Le territoire défini occupe une superficie de près de 5900 hectares pour une altitude variant de 150 à 450 mètres.

## 1.6 Compléments descriptif

### 1.6.1 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*



#### 1.6.4 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Floristique  
Phanérogames

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le périmètre de la ZNIEFF est essentiellement matérialisé par des lisières forestières ou des limites de parcelles cultivées de manière à englober les principaux boisements du massif de la Malepère entre la vallée de l'Aude au sud-est et le village de Montréal au nord-ouest.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

Cette ZNIEFF est constituée principalement de boisements, intercalés de parcelles cultivées et de prairies. Deux villages (Villarzel-du-Razès et Montclar) et quelques habitations isolées sont inclus dans le périmètre. Ce dernier est également parcouru par de nombreuses routes et pistes forestières.

Pour les rapaces inféodés aux milieux forestiers, il est important que les vastes boisements du périmètre soient conservés et subissent le moins de perturbations possibles, car ces espèces sont particulièrement sensibles au dérangement. Dans cette zone par endroits exploitée, cela signifie éviter la création de pistes, effectuer les travaux nécessaires autant que possible pendant la période d'absence de l'Aigle botté (novembre à février) et laisser vieillir certains peuplements.

Les milieux plus ouverts de landes et de prairies sont également nécessaires au maintien d'espèces comme le Busard cendré (également très sensible au dérangement puisqu'il niche à terre), la Mélitée des Linaire ou l'Ophrys de Catalogne.



## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats		- Phanérogames	

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
87 Terrains en friche et terrains vagues			

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*



## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	110368	<a href="#">Ophrys catalaunica O.Danesch &amp; E.Danesch, 1972</a>			Informateur : Mme Monique BALAYER, CBNMP				1991
	110371	<a href="#">Ophrys speculum Link, 1799</a>			Informateur : M. Olivier ARGAGNON, Mlle Clémentine PLASSART, CBNMP				2009

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné



### 7.3 Espèces à statut réglementé

*Non renseigné*

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

*Non renseigné*

## 9. SOURCES

- M. Olivier ARGAGNON, Mlle Clémentine PLASSART, CBNMP() "".
- Mme Monique BALAYER, CBNMP() "".